

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers

Ce groupe d'une dizaine de personnes tient une permanence chaque samedi de 10h à 12h à la Maison des associations du 13ème. La permanence apporte un soutien aux étrangers avec ou sans papiers, les conseille dans leurs démarches administratives: renouvellement ou obtention de titre de séjour, réaction à une mesure d'éloignement et éventuellement demande de naturalisation.

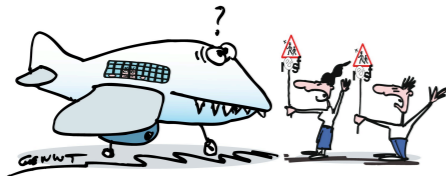
Les personnes qui souhaitent participer à cette action sans pour autant avoir une formation de juristes sont bienvenues. Elles seront bien sûr soutenues par la présence des « spécialistes ».

Participation aux actions du Réseau Education Sans Frontières (RESF)

La LDH fait partie des fondateurs du RESF, créé pour la régularisation des jeunes majeurs scolarisés et des familles sans titre de séjour ayant des enfants scolarisés. Dans le 13ème le RESF a mis en place des permanences pour accueillir les personnes sans titre de séjour et les aider dans leurs démarches de régularisation : constitution du dossier, accompagnements en préfecture, et aussi demande d'aide juridictionnelle en cas de procédure.

Avec la mairie du 13ème le réseau organise des parrainages. Plusieurs parrainages ont lieu chaque année. Les «marraines et parrains» RESF ont un important rôle de soutien auprès des familles ou des jeunes majeurs (sans papiers mais pas sans droits) : aide à la constitution du dossier administratif, contacts avec le réseau, contacts avec les élus, contacts avec les avocats.

En cas de refus de titre de séjour, voire de mesure de reconduite à la frontière, ou de rétention, le RESF organise une mobilisation autour des établissements scolaires pour obtenir le soutien et l'intervention d'un maximum de citoyens lors des différents audiences.



Le réseau a une intense activité sur internet : appels à faxer et mailer des messages en nombre à la Préfecture et au Ministère de l'Intérieur pour obtenir la libération de la personne.



Les informations circulent essentiellement par mails sur une liste du collectif RESF Paris 5e-13e et du RESF 75.

Une permanence d'accueil se tient à la Maison des associations du 13ème tous les samedis de 10 à 12 heures, et les 2ème et 4ème mercredis du mois de 15 à 17 heures.

Une veille téléphonique (06 79 00 58 56) répond aux demandes urgentes, ainsi qu'aux demandes d'information.

Différentes actions sont possibles pour soutenir le RESF.

Participer aux permanences : pas besoin d'être juriste. Une bonne partie du travail d'accueil avec les étrangers consiste à les aider à classer leurs papiers (ils en ont beaucoup) et à les aider à identifier ceux qui sont importants à présenter à la préfecture.

On peut aussi devenir parrain ou marraine des enfants d'une famille sans papiers ou d'un jeune majeur. Le soutien est alors plus individualisé et ... à long terme. Ce n'est souvent qu'au bout de plusieurs années que la préfecture octroie un titre de séjour.

Il s'agit en priorité de suivre la constitution du dossier et les différentes démarches administratives, toujours en lien avec le réseau. Cela reste "un travail d'équipe".

On peut aussi n'avoir que très peu de temps disponible et alors une seule chose à faire, aller à l'adresse <http://www.educationsansfrontieres.org/>, regarder la colonne de gauche sur fond vert clair, cliquer sur « urgent réagir » ou sur les onglets des pétitions... et on sait quoi faire en quelques clics.

Le collectif RESF Paris 5e-13e se réunit une fois par mois à la Maison des Associations, les 2ème mercredi ou 2ème jeudi du mois, de 18h à 20h. Appeler le téléphone de veille pour avoir les dates précises.



Contact : Jocelyne Vaudenay – 01 45 89 76 23 – 06 86 90 42 04 – jvaudenay@wanadoo.fr

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "l'invité du vendredi" de 19h à 21h



Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

Contacts

N°21 - 10 janvier 2013

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013 M° Maison Blanche

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
Le samedi matin de 10h à 12h à la faculté de droit 12 place du Panthéon 5ème

Contacts :
Camille Billmann
billmann.camille@neuf.fr
Marion Ballet
06 64 66 78 01

Ligueurs au prétoire:
Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15

Alice Bertin
alice.bertin0086@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common: common.martine@wanadoo.fr

RESF
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013 M° Maison blanche
Contact : Jocelyne Vaudenay: jvaudenay@gmail.com

Création d'un Groupe Etudiants:

Contacts:
Paul Robin pau.robin@laposte.net
et Pierre-Louis Lefever pierrelouis.lefever@hotmail.fr

La section Paris 5/13 de la Ligue des Droits de l'Homme rassemble les adhérents qui souhaitent agir dans nos deux arrondissements.

L'équipe d'animation de la section s'occupe de l'organisation interne et de l'animation des activités de la section.

Elle est composée des membres du bureau, des élus de la section (à la fédération de Paris et à l'assemblée régionale) des animateurs des groupes militants et des personnes chargées du site internet et de la page Facebook de la section.

Comme toutes les associations nous avons besoin d'adhérents pour vivre. Environ deux cents depuis quelques années. Pour qu'une section soit vivante il faut qu'elle rencontre « son public », les citoyens du quartier, de l'arrondissement. Il faut que ce public apporte ses idées, ses convictions pour que les valeurs que nous défendons s'incarnent dans des actions partagées.

Une réunion mensuelle.

Chaque mois les adhérents de la section sont conviés à une réunion, à la Maison des Associations du 13ème, au cours de laquelle ils peuvent débattre avec un intervenant sur une question d'actualité.

En 2012 les thèmes abordés au cours des réunions mensuelles ont été les suivants :

- la déconstruction du pacte social
- l'actualité des combats pour la laïcité
- les femmes et leurs relations au politique
- le nucléaire dans le débat démocratique
- l'interpellation des candidats aux élections législatives
- l'accès aux soins
- la dette mise en perspective politique
- la citoyenneté européenne
- la justice des mineurs

Ces débats ne sont pas réservés aux adhérents et nous sommes toujours heureux d'accueillir des personnes nouvelles.

D'autres débats sont organisés dans des lieux différents, nous essayons en particulier d'organiser des café-débats, mais nous n'avons pas encore trouvé le lieu idéal.

Projection-débats. Partenariat avec le cinéma la Clef, dans le 5^{ème} arrondissement.

Depuis mi-2012 nous faisons partie des associations qui organisent régulièrement des projections-débats au cinéma la Clef. Un accord avec le responsable nous permet d'organiser des projections-débats des films de notre choix, ou des films proposés par les animateurs de la Clef dont les thèmes nous intéressent; ces projections-débats sont annoncées dans la presse comme toute autre séance de cinéma.

Notre engagement est d'assurer à la projection un minimum de 25 à 30 spectateurs et de prendre à notre charge le minimum garanti demandé par les distributeurs, qui est très variable ; certains ne demandent rien, d'autres peuvent aller jusqu'à 150 € par exemple. Nous devons donc couvrir ces frais en attirant le plus de spectateurs possible, ce qui est bien sûr notre objectif. Il ne nous est pas imposé de fréquence de projections, mais il est souhaitable d'en faire une par trimestre à peu près. Ce peut être davantage, si par exemple, comme cela nous est arrivé, à la Clef ou ailleurs, des distributeurs nous sollicitent pour prendre en charge l'animation d'une séance d'un film en général documentaire et militant.

Nous ne sommes pas dispensés de faire notre propre publicité pour ces séances par nos réseaux internet, et par des distributions de tracts, qui sont une occasion de contacts.

Généralement nous proposons des thèmes ou des titres de films au cours des réunions de la section ou de l'équipe d'animation. Un bon « brainstorming » favorise des choix originaux et tous peuvent donner des idées ! Ces derniers temps nous avons projeté beaucoup de documentaires très intéressants, souvent remarquables, mais une fiction



peut avoir autant, et même plus de force parfois qu'un documentaire : un film c'est aussi l'œuvre d'un réalisateur du 7^{ème} art, nous avons parfois tendance à l'oublier et à privilégier uniquement le contenu, et c'est dommage !

Pour mémoire voici les films pour lesquels nous avons organisé une projection-débat depuis septembre 2011:

“Laïcité Inch'Allah” au Reflet Médicis, le 11/10/2011
“Cleveland contre Wall Street”, à la Clef, 29/11/2011
“A l'ombre de la République”, à l'Espace Saint-Michel, 15/03/2012
“Mains brunes sur la ville”, à la Clef, 1er avril 2012
“Les Eclaireurs”, à la Clef 24 septembre 2012
“Louise Wimmer”, à la Clef, le 22 janvier 2013

Diffusion de tracts et information du public.



Des membres qui peuvent se rendre disponibles, assurent la présence de la LDH dans l'espace public :
- en distribuant des tracts consacrés à l'actualité,

- en animant un stand présentant, lors des fêtes ou rassemblements locaux, les documents et activités de la LDH

- en assurant l'annonce des différents débats et projections que nous organisons.

Les lieux de diffusion se sont diversifiés pour cibler davantage les publics que nous voulons informer. Ainsi en plus des distributions sur les marchés, nous agissons devant les facultés ou à la sortie des métros qui se trouvent à proximité des lieux de débats.

Interventions en milieu scolaire.

Une présence active peut nous être demandée par les établissements de nos arrondissements (collèges, lycées ou écoles primaires) pour animer des débats portant sur des questions liées aux droits de l'Homme (lutte contre le racisme, discriminations,...). Il faut répondre au mieux à cette demande, comme nous l'avons déjà fait au sein du collège Camille Claudel.

Quelques membres se forment pour être mieux à même de conduire ces interventions.

Le groupe éducation de la fédération de Paris met à notre disposition le matériel pédagogique qu'il rassemble et expérimente.

Pour pouvoir exister au sein de notre section, le groupe a besoin impérativement de renforts. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître.

contact : Martine Common 06 23 84 07 36 (ou common.martine@wanadoo.fr)

Participation aux instances de démocratie locale

La section Paris 5/13 de la LDH, est représentée dans les bureaux d'animation de 2 conseils de quartier (CQ2 et CQ7), sur les 8 que comporte le 13^e arrondissement de Paris, et certains des membres de la section sont membres d'un conseil de quartier en tant qu'habitant ou représentant d'une autre association (CQ1, CQ3, CQ5).

La section est présente à la commission « Solidarité », commission commune à plusieurs conseils de quartier, qui essaie de diagnostiquer les problèmes que rencontrent les gens les plus démunis, et de mettre en place, avec des moyens assez faibles, quelques réponses.

Cette commission vient juste de se constituer, elle commence par se mettre en lien avec les professionnels qui interviennent sur le 13^{ème}. Nous verrons comment elle avance.

Les objectifs de notre section dans le cadre de ces Conseils de quartier:

- faire connaître la situation des résidents des foyers de travailleurs migrants (nombreux dans notre 13^{ème} arrondissement) dans les discussions avec leur bailleur et la Mairie de Paris dans cette période de "réhabilitation-transformation" des foyers en "Résidences sociales".

Nous manquons d'un représentant pour le CQ4 où il y a deux foyers de travailleurs migrants : Bellière et Vincent Auriol

- relayer les actions du Réseau Education Sans Frontières dans les Conseils de quartier.

- observer le fonctionnement de la "démocratie participative" dans le 13^{ème} arrondissement de Paris et réfléchir à des propositions d'amélioration

- mieux connaître le réseau associatif et institutionnel local, en identifiant les interlocuteurs.

Nous serions ravis de voir de nouveaux membres s'investir dans ce travail. Nous pourrions alors envisager des roulements afin d'assurer notre présence aux différentes réunions auxquelles nous sommes conviés, de mieux connaître les différents interlocuteurs et enjeux sur ces territoires, et de mieux nous faire connaître.

contact : Sophie Sainte-Marie : 06 51 05 37 87

Les Ligueurs au prétoire.

Depuis quelques années, un groupe de militants s'est constitué en « ligueurs au prétoire » et se rend régulièrement à des audiences.

Nous sommes ainsi allés à la Cour Nationale du Droit d'Asile, à Montreuil, auprès de laquelle les étrangers, auxquels l'asile a été refusé par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, s'efforcent de plaider à nouveau leur cause, avec un avocat et souvent un interprète.

Nous sommes aussi allés au Tribunal Administratif, à Paris, soutenir les sans papiers qui contestent les décisions prises en leur défaveur par la Préfecture de Police de Paris (arrêté de reconduite à la frontière, maintenant obligation de quitter le territoire français, refus de régularisation...).

Puis, ce fut le JLD (Juge des Libertés et de la Détention), qui statue, entre autres, sur la légalité de la mise en rétention des étrangers..., libérant ainsi environ 20% des retenus.

Et cette année, nous nous rendons aussi au Tribunal de Grande Instance pour les comparutions immédiates, procédure qui permet de faire juger rapidement quelqu'un dans le cas d'un délit « mineur », vols, violences...



Sur place nous observons, manifestons une présence citoyenne en nous revendiquant clairement comme militants de la LDH, rendons compte en interne à la LDH, auprès d'autres associations, ou plus largement par voie de presse ou de radio, de ce qui nous semble dysfonctionner ou au contraire constituer un rempart contre les injustices, discriminations...

Cette présence au tribunal, utile en elle-même puisqu'elle manifeste l'intérêt de citoyens pour ces audiences publiques, le soutien aux familles et proches du prévenu, l'implication de la Ligue des Droits de l'homme, nous permet de témoigner le plus largement possible de nos observations.

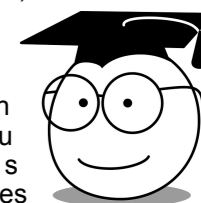
N'hésitez pas à venir nous rejoindre apportez vos idées, en particulier pour une plus grande diffusion de nos observations. Sur le plan pratique, nous allons à ces audiences au minimum à deux, et nous nous réunissons régulièrement pour en discuter.

Pour celles et ceux qui ne peuvent pas se libérer en semaine dans la journée, certaines audiences ont lieu le samedi ou le dimanche.

Marianne Wolff - marianne.wolff@wanadoo.fr
Alice Bertin - 01 42 72 55 35 - 06 76 74 81 71.

Présence de la LDH à l'université.

A partir de janvier 2013, à l'initiative de la section Paris 5^e-13^e, un groupe militant « Universités » se met en place au sein de l'université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne). L'idée est d'une part de relayer dans les milieux étudiants les questions prises en charge par la Ligue des Droits de l'Homme, mais qui sont pour certaines relativement peu discutées et connues à la fac, comme les droits des étrangers, le droit au logement, l'observation de la police et de la justice, le droit à la santé, les libertés et les nouvelles technologies ; et d'autre part, en retour, de contribuer à tenir la LDH au courant des problèmes spécifiquement liés à l'université et des combats qui s'y mènent.



En résumé, le but est de créer des liens dans les deux sens entre un militantisme « généraliste », incarné par la LDH, et la fac et ses problèmes propres.

Notre action consistera donc à tenir informés les étudiants, professeurs et personnels de l'université – tracts, affiches, discussions – des conférences et/ou projections organisées par la LDH, de transmettre les appels à des actions, et enfin de soutenir le Réseau Universités Sans Frontières (RUSF) dans l'organisation des permanences destinées à aider les étudiants étrangers. Si tout cela rencontre un écho, nous espérons rallier d'autres étudiants à l'intérêt que nous portons à la LDH.

Conscients des difficultés qu'il y a à agir dans les universités (sollicitations de toutes sortes, pression des examens...) et de nos propres limites, nous espérons toutefois susciter l'intérêt d'étudiants soucieux d'avoir accès à des informations trop peu relayées par les médias ordinaires, et de leur faire connaître la Ligue des Droits de l'Homme.

Nous recherchons des gens intéressés pour participer à ce groupe (plutôt liés à la fac, que ce soit des personnels, des élèves ou des professeurs, mais pas nécessairement).

Nos mails :
pau.robin@laposte.net ;
pierrelouis.lefever@hotmail.fr